



Bulletin phytosanitaire viticole n°12 du 12 septembre 2019

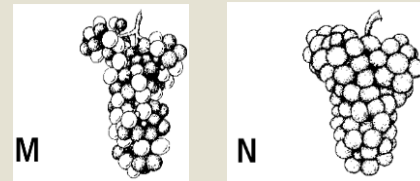
Points importants

- 1. Situation actuelle :** La vigne s'approche du stade de pleine maturité (N selon Baggiolini). Les premiers résultats des contrôles de maturité sont disponibles depuis le mardi 3 septembre sur le site de l'Etat de Genève. Le climat actuel est idéal au bon développement de la vigne, ainsi qu'à une bonne maturation de la vendange. Les épisodes de pluie de ces derniers jours peuvent cependant provoquer des foyers de Botrytis dans les zones sensibles. Il semble que le retard d'une semaine sur la norme des dix dernières années se confirme.
- 2. Situation phytosanitaire:** Le raisin a perdu sa sensibilité face au mildiou et à l'oïdium. Des attaques tardives de ces deux maladies, entretenues par une météo chaude et humide sont fréquemment observables sur les hauts du feuillage. Ce climat provoque également une pression de Botrytis. Plusieurs foyers se développent dans les cépages les plus sensibles. Des mesures de lutte prophylactiques sont à mettre en place si des dégâts sont observés.
- 3. *Drosophila suzukii*:** Le risque de dégâts est actuellement faible. Les captures de vols sont importantes, mais aucune ponte n'a encore été observée/annoncée sur le canton. Le réseau de contrôle se concentre sur les cépages les plus sensibles (garanoir, galotta, mara, pinot noir,...) Des informations supplémentaires vous seront communiquées dans les prochaines semaines.
- 4. Flavescence dorée :** Aucun symptôme du phytoplasme sur le canton n'a été à ce jour transmis au Sagr (également dans la zone de lutte obligatoire de Céligny). **Afin de mieux prévoir l'apparition éventuelle de la maladie, nous vous invitons à visiter vos parcelles, marquer, localiser et annoncer (au Sagr) les ceps présentant des symptômes suspects** (Florian Favre: 079 711 45 77)
- 5. Pose des filets de protection :** Soignez la pose de vos filets de protection ([fiche technique Agroscope](#)).
- 6. Maturation :** La campagne 2019 a débuté le 2 septembre 2019. Les résultats sont disponibles sur le site de l'Etat de Genève.

Phénologie

(Chasselas, Bernex)

Le Chasselas se trouve actuellement au **stade N** selon Baggiolini, Véraison (BBCH 89).



M : Véraison

Poursuite de la véraison. Les baies deviennent translucides (cépages blancs) et continuent à se colorer. Elles deviennent molles au toucher.

N : Pleine maturité

Pleine maturité. Les baies sont mûres. Leur développement est maximal. L'augmentation des sucres et la diminution de l'acidité se stabilisent.

Nous contacter :

Florian Favre
florian.favre@etat.ge.ch
Tel : 022 388 71 34
Mobile : 079 711 45 77

Florent Hugon
hugon@agrigenève.ch
Tel : 022 939 03 15
Mobile : 079 366 32 59

Dominique Fleury
dominique.fleury@etat.ge.ch
Tel : 022 388 71 31
Mobile : 078 670 20 58



Situation phytosanitaire

Botrytis

Les mesures prophylactiques sont très efficaces. Elles permettent de lutter efficacement contre la pourriture grise sans utiliser d'anti-botrytis spécifiques. Ces mesures permettront également de limiter le développement de *D. Suzukii*.

- I. Limiter de la fumure azotée, bonne gestion de la vigueur.
- II. Effeuillement la zone des grappes -> aération maximale. Ce qui permet également de lutter efficacement contre l'oïdium. Par la suite, une zone des grappes aérée créera un milieu défavorable au développement des mouches du cerisier.
- III. Éliminer les capuchons de floraison (effeuilleuse à jet d'air).

Dorsophila suzukii

Le risque de dégâts est actuellement faible. Les captures sont similaires à 2018. Des informations supplémentaires vous seront communiquées dans les prochaines semaines. **Il est néanmoins important de mettre en place des mesures prophylactiques:**

1. Effeuillement adapté de la zone des grappes
2. Régulation de la charge avant véraison
3. Enherbement court en phase de maturation
4. Éviter les blessures des grappes

Surveillance & seuils

Un suivi de ponte est effectué par le SAGR toutes les semaines. **A ce jour aucune ponte n'a été observée sur le canton.** Les parcelles surveillées sont choisies pour leur grande sensibilité face à la mouche (garanoir, galotta, mara, pinot noir,...). En cas de dégradation de la situation, des informations supplémentaires vous seront transmises.

Les loupes binoculaires du SAGR sont disponibles pour vous aider à identifier et compter les individus et pontes. Contactez Florian Favre pour prendre rendez-vous à l'adresse suivante : Florian.favre@etat.ge.ch

Lutte *D.suzukii*

Si le seuil de 5% de baies atteintes est dépassé, un traitement est envisageable. Plusieurs produits sont homologués à ce stade. Nous vous encourageons à utiliser du Kaolin (Surround®) qui est efficace si une attaque est déclarée. Son efficacité dans le temps est également supérieure aux autres produits homologués.

Flavescence dorée

La Flavescence dorée est une maladie de quarantaine, dont l'annonce des ceps atteints et la lutte sont obligatoires. Son installation au nord des Alpes est depuis quelques années effective. Elle s'étend désormais du Tessin à l'arc lémanique. Le foyer du Valais n'est plus en zone de lutte obligatoire. Comme aucun symptôme n'a été observé durant deux ans de suite, la zone de lutte obligatoire a été levée. Cela montre l'efficacité d'une détection rapide couplée à une lutte ciblée. **Aucun symptôme du phytoplasme n'a été déclaré sur le canton à ce jour (également dans la zone de lutte obligatoire de Céligny).**

Afin de mieux prévoir l'apparition éventuelle de la maladie, nous vous invitons à visiter vos parcelles, marquer, localiser et [annoncer \(au SAGR\)](#) les ceps présentant des symptômes suspects. Un foyer identifié et isolé précocement permet de limiter drastiquement la progression de cette maladie.

En cas de doute, l'envoi d'échantillon à Agroscope est gratuit si vous passez par le SAGR.



Figure 1: Flavescence dorée sur Gamay (gauche) et Chardonnay (droite), enroulement et décolorations foliaires sectorielles à totales, octobre 2015. (Photo : S. Schaerer, Agroscope)

Pose des filets de protection

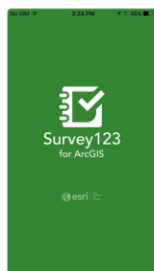
Soignez la pose de vos filets de protection contre les oiseaux et autres ravageurs. La [fiche technique agroscope 404](#) présente les recommandations principales. Les filets latéraux sont à favoriser. Ils sont efficaces, limitent l'impact sur la faune, ne sont pas plus longs à poser et vous permettent un accès à vos vignes jusqu'aux vendanges.

Campagne de suivi de maturité 2019

La campagne 2019 a débuté le 2 septembre 2019. [Les résultats sont disponibles sur le site de l'Etat de Genève.](#)

Rappel et veille phytosanitaire mutualisée

Consulter régulièrement le site www.agrometeo.ch. La détection précoce des symptômes de maladies/ravageurs est essentielle. Nous comptons sur votre vigilance pour nous annoncer tous les cas suspects.



Afin de nous permettre de suivre précisément l'évolution des maladies, pensez à nous informer de l'apparition de symptômes dans les plus brefs délais. N'hésitez pas à utiliser notre nouveau formulaire de veille phytosanitaire sur Survey 123 for ArcGIS. L'application est disponible sur toutes les plateformes de téléchargement d'application smartphone. Nous vous fournissons le lien du formulaire sur demande, pour garantir une utilisation professionnelle. N'hésitez pas à transmettre cet outil à vos ouvriers/chef de culture. Il est traduit en plusieurs langues.



Afin d'obtenir le droit d'utilisation de l'application, notez le lien suivant dans votre barre de recherche Google, ou flashez le QR code ci-contre.

<https://goo.gl/srWKeV>

← QR code à FLASCHER